

Communiqué de presse

Grenoble, le 6 avril 2017

Voter autrement : 5 bureaux de vote en France expérimentent des modes de scrutin alternatifs

Le 23 avril 2017, des chercheurs du Laboratoire d'informatique de Grenoble (CNRS/Grenoble INP/Université Grenoble Alpes), du Bureau d'économie théorique et appliquée (CNRS/Université de Strasbourg), du Groupe d'analyse et de théorie économique Lyon-Saint-Etienne (CNRS/Université de Saint Etienne), de Paris School of Economics (CNRS) et d'Ikerbasque (Université de Bilbao) testeront des modes de scrutin alternatifs au mode en vigueur pour les élections présidentielles, le traditionnel scrutin uninominal à deux tours. A Grenoble, ce sont les électeurs rattachés au bureau de vote de la Halle des sports du Vieux temple qui auront la possibilité de tester le vote par approbation et le vote par note. Une réunion d'information est organisée par les chercheurs grenoblois le 11 avril pour les sensibiliser à la démarche. Depuis le 28 mars, l'expérimentation « Voter autrement » est également ouverte à tous sur le site : <http://vote.imag.fr>. Une expérimentation qui vise à mieux comprendre comment le choix d'un mode de scrutin influence la vie démocratique.

Le 23 avril 2017, chaque citoyen français, appelé à voter pour le premier tour des élections du Président de la République, va devoir faire des choix. Il ne pourra mettre qu'un seul bulletin dans l'enveloppe qu'il glissera dans l'urne. Ce choix résultera d'un long et subtil processus de décision : il aura peut-être beaucoup réfléchi, beaucoup anticipé, beaucoup hésité et imaginé ce que pourraient voter les autres. Faut-il voter pour ou voter contre ? Faut-il voter pour exprimer une conviction ou un désir de contestation ? Faut-il se résigner au vote utile pour ne pas risquer un duel non souhaité, au second tour ? Mais une fois ce geste accompli, le citoyen n'aura choisi qu'un seul et unique candidat et rejeté tous les autres... à sa préférence électorale sera substitué un choix définitif, qui seul comptera pour le calcul des voix et pour déterminer les deux candidats appelés à participer au second tour.

Dans cinq bureaux de vote en France, dont celui du Vieux temple au centre ville de Grenoble, les électeurs pourront expérimenter sur la base du volontariat un mode de scrutin différent qui leur permettra de s'exprimer avec plus de nuances en choisissant par exemple plusieurs candidats et en les classant.

Deux modes de scrutin alternatifs seront expérimentés à Grenoble

Le vote par approbation : l'électeur indique quels sont les candidats à qui il souhaite accorder son approbation. Il peut donner son approbation à un seul candidat, à plusieurs ou à aucun. Le candidat ayant réuni le plus grand nombre d'approbation est élu.

Le vote par note : l'électeur évalue les candidats en accordant à chacun une note. La même note peut être attribuée à différents candidats et un électeur peut s'abstenir sur certains candidats. Le candidat dont la somme des notes est la plus élevée est élu.

Pour présenter la démarche, une réunion d'information est organisée le mardi 11 avril 2017 à 20 h 30 à la salle polyvalente de l'Île verte, 37 bis rue Blanche Monier à Grenoble.

Les résultats de l'expérimentation seront publiés le 19 juin afin de garantir l'absence de perturbation du scrutin officiel et donc la fin du second tour des élections le 18 juin prochain.

Le site internet de l'expérimentation centralisera ces données brutes : <http://vote.imag.fr/info>

Dans chaque commune où aura eu lieu l'expérimentation, un compte-rendu des résultats spécifiques à sa commune sera adressé à chaque électeur. Les résultats bruts feront ensuite l'objet de traitements spécifiques en vue de publications scientifiques.

[Article site web UGA](#)

Contact chercheurs organisateurs

Renaud Blanch, enseignant-chercheur Université Grenoble Alpes/Laboratoire d'informatique de Grenoble

Sylvain Bouveret, enseignant-chercheur Grenoble INP/Laboratoire d'informatique de Grenoble
experience-vote-2017@univ-grenoble-alpes.fr

Contacts presse

Muriel Jakobiak-Fontana

Directrice adjointe communication de l'Université Grenoble Alpes

muriel.jakobiak@univ-grenoble-alpes.fr

Tél : 04 76 51 44 98 / mob : 06 71 06 92 26

Marie-Paule Schuhl

Responsable communication de Grenoble INP

marie-paule.schuhl@grenoble-inp.fr

Tél. : 04 76 57 43 43 / mob : 06 33 85 19 11